

Monsieur Claudy LEBRETON
Président
ASSEMBLEE DES DEPARTEMENTS
DE FRANCE
6 RUE DUGUAY TROUIN
75006 PARIS

Paris, le 5 janvier 2010

Objet : implication des partenaires sociaux et des associations du collectif ALERTE lors de la mise en place des Pactes Territoriaux d'Insertion.

Monsieur le Président,

Depuis 4 ans, le Collectif ALERTE (représentant d'associations de lutte contre l'exclusion et de structures de l'insertion par l'activité économique) et les partenaires sociaux travaillent ensemble à une compréhension partagée de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion et à la construction de propositions et de solutions communes pour l'accès à l'emploi¹.

Nous souhaitons aujourd'hui évoquer la mise en place des Pactes Territoriaux d'Insertion (PTI) inscrits dans la loi du 1^{er} décembre 2008 généralisant le RSA et réformant les politiques d'insertion. Ces pactes relèvent de la compétence du Conseil général, chef de file de la politique départementale en matière d'accompagnement social ou professionnel et d'insertion.

Le Grenelle de l'Insertion a déjà souligné l'importance d'associer l'ensemble des acteurs en matière d'insertion afin qu'ils puissent définir ensemble des objectifs communs. L'implication du monde économique (employeurs et organisations syndicales), des associations de lutte contre les exclusions et des structures de l'insertion par l'activité économique, au côté des collectivités territoriales, est en effet déterminante pour la réussite de l'insertion professionnelle.

Une déclaration commune du 17 octobre dernier du collectif ALERTE et des Partenaires sociaux rappelait aussi que nous sommes très attentifs à ce que :

- les pactes territoriaux d'insertion se mettent en place sur les territoires en associant nos organisations respectives ainsi que des allocataires,
- et que les dispositifs d'accompagnement vers l'emploi intègrent les dimensions sociales et professionnelles et soient adaptés aux situations spécifiques de chaque personne éloignée du « marché du travail »,

.../...

¹ Référence aux documents « freins et accompagnement »

Il est en effet essentiel que ces pactes deviennent des lieux permettant de définir le rôle de chacun, de coordonner les actions départementales en relation avec les autres lieux et acteurs de l'insertion au niveau local (pôle emploi, IPR, etc.) et de réfléchir aux moyens de promouvoir des partenariats pour faciliter l'accompagnements des bénéficiaires du RSA et l'amélioration de la situation d'emploi de ceux qui le souhaitent.

Afin de veiller à une bonne participation des acteurs concernés, il nous semble qu'il convient d'inviter l'ensemble de nos organisations lors de la mise en place de ces PTI comme la loi sur le RSA en prévoit la possibilité dans son art.15. En effet nos réseaux nous font état de quelques difficultés en la matière. Nous souhaiterions en particulier qu'une attention toute particulière soit portée sur les modalités de l'orientation de la personne.

Nous sommes conscients que la mise en place des PTI démarre seulement. Dans le respect de votre compétence nous désirerions trouver avec vous, Conseil général chef de file de la politique territoriale d'insertion et Association des départements de France (ADF), les bonnes méthodes et pratiques à mettre en œuvre ensemble ou à recommander à nos différents réseaux. Une délégation des partenaires sociaux et du collectif inter associatif ALERTE est prête à vous rencontrer à ce sujet.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de notre considération distinguée.

PJ : 2

- Liste des membres du collectif ALERTE national
- Liste des collectifs ALERTE locaux

ALERTE

37 fédérations et associations nationales de lutte contre la pauvreté et l'exclusion coordonnées par l'Uniopss
29 collectifs inter-associatifs locaux présents dans 14 régions





**37 fédérations et associations nationales
de lutte contre la pauvreté et l'exclusion coordonnées par l'Uniopss,
29 collectifs inter-associatifs locaux présents dans 14 régions.**

Liste des associations membres du collectif ALERTE national

Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels (ACEPP)
Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie (ANPAA)
Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE)
Association Service Social Familial Migrants (ASSFAM)
Amicale du Nid
Cimade
Comité Chrétien de Solidarité avec les Chômeurs (CCSC)
Comité national de Liaison des Associations du Réseau d'Accompagnement des Migrants (CLARA)
Droits d'Urgence
Emmaüs France
Familles Rurales Fédération Nationale
COORACE
Fédération des Associations pour la Promotion et l'Insertion par le Logement (FAPIL)
Fédération Entraide Protestante
Fédération Française des Banques Alimentaires (FFBA)
Fédération Française des Equipes Saint-Vincent
Fédération Habitat et Humanisme
Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (FNARS)
Fédération nationale des associations solidaires d'action avec les tsiganes et Gens du voyage
(FNASAT-Gens du voyage)
Fédération des Pact
Fédération Vacances et Familles
Fondation Abbé Pierre pour le logement des défavorisés
Fondation Armée du Salut
Fonds Social Juif Unifié (FSJU)
France Terre d'Asile
Les petits frères des Pauvres
Ligue des droits de l'Homme
Médecins du Monde
Mouvement ATD Quart Monde
Secours Catholique
Société de Saint-Vincent-de-Paul
Solidarités Nouvelles face au Chômage (SNC)
Union nationale pour l'habitat des jeunes (UNHAJ)
Union des professionnels de l'hébergement social (UNAFO)
Union nationale ADMR
Union nationale des associations familiales (UNAF)
Union Nationale Interfédérale des Œuvres et Organismes privés Sanitaires et Sociaux (UNIOPSS)

Coordination et animation du collectif Alerte national

Uniopss - 15 Rue Albert – CS 21306 – 75214 Paris cedex 13

Bruno Grouès : 01 53 36 35 47 – bgroues@uniopss.asso.fr

www.uniopss.asso.fr

ALERTE

**37 fédérations et associations nationales
de lutte contre la pauvreté et l'exclusion coordonnées par l'Uniopss,
29 collectifs inter-associatifs locaux présents dans 14 régions.**

**Liste des Collectifs ALERTE en région
29 collectifs dans 14 régions**

BASSE NORMANDIE

Un collectif ALERTE régional

BOURGOGNE

Trois collectifs ALERTE départementaux :

- Côte d'Or (21)
- Yonne (89)
- Saône et Loire (71)

CENTRE

Un collectif ALERTE régional

Six collectifs ALERTE départementaux :

- Cher (18)
- Eure et Loir (28)
- Indre (36)
- Indre et Loire (37)
- Loir et Cher (41)
- Loiret (45)

CHAMPAGNE ARDENNE

Un collectif ALERTE régional

HAUTE NORMANDIE

Un collectif ALERTE régional

ILE DE FRANCE

Un collectif ALERTE régional

ALERTE

**37 fédérations et associations nationales
de lutte contre la pauvreté et l'exclusion coordonnées par l'Uniopss,
29 collectifs inter-associatifs locaux présents dans 14 régions.**

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Un collectif ALERTE régional

LIMOUSIN

Trois collectifs ALERTE départementaux :

- Creuse (23)
- Corrèze (19)
- Haute Vienne (87)

LORRAINE

Un collectif ALERTE régional

NORD-PAS DE CALAIS

Un collectif ALERTE régional

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

Un collectif ALERTE régional

PAYS DE LOIRE

Quatre groupes ALERTE départementaux :

- Loire Atlantique (44)
- Maine et Loire (49)
- Mayenne (53)
- Sarthe (72)

PICARDIE

Un collectif ALERTE régional

RHONE-ALPES

Un collectif ALERTE régional

Deux collectifs ALERTE départementaux :

- Ain (01)
- Loire (42)